

Arrêté du Président

N° 2026-126

MB/MC/HD

OBJET : Examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, session 2026. Liste des examinateurs.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles ses L132-10, L320-1 à L321-3, L522-1 à L522-7 et L522-23 à L522-31,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 11 et 26 du décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu ensemble les arrêtés n° 2026-39 du 4 février 2026, et n° 2026-40 du 4 février 2026, donnant délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale, et à Madame Martine BARBEROUX, directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2025-100 du 23 avril 2025 portant ouverture de la session 2026 de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,

Considérant qu'il convient de fixer la liste des examinateurs de la session 2026 de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,

ARRETE

Article 1 : La liste des examinateurs de la session 2026 de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, est arrêtée comme suit :

ABBASSI Athmane
ALBERI Fulbert
ALLALI Bouback
ALTUNTAS Céline
ALZIN Dominique
AUSTIN Louise
BENSALEM Chafik
BICHON Thierry
BONARDI Dominique
BORNIER Benoît
BOULILA Djamel
BOURLIEUX Amélie
BOUZEMI Hafida
CARO Ludovic
CASALASPRO Muriel
CASIMIR Antoine
CHAUVIN Nicolas
CHEMIN Maxence
COLAS Jean
DEGUELLE Pascal
DELTHIL Antoine
DUCARNE Fabien
DUCLOS Sylvain
ETASSE Pascal
GILLET Frédéric
GILLIS Gilles
HOURSON Alex
JARDIN Jérémie
KLEIN Aarthee

LAMBOURDIERE Nicole
LARDY Christelle
LARGEAIS Nicolas
LE GUERN Thierry
LEROYER Isabelle
LEITAO Jean-Philippe
MAGNAN-CESARETTI Dan
MAILLARD Ludivine
MESLIN Pascal
MICHEAU Valérie
MOIGNOUX Auriane
MONTURELLI Pascal
MOREAUX Michel
OUGIER Stéphane
PASTOR Francis
PIERRECELET Alexis
POUY Jérôme
PROUTIERE Christophe
QUERIC Dominique
RAKIK HASSOUNI Lobna
RIBOUET Fabienne
ROSSFELDER Eric
SAID Samir
SAM SAMBO Christelle
SIMON Thomas
SOYER Nicolas
THOREL José
THOUVENIN Maguy

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage sur le site du
CIG petite couronne

www.cig929394.fr

le 13/05/2026



Fait à Pantin, le 6 mai 2026

Pour le Président et par délégation,
La Directrice des concours,

Martine BARBEROUX

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).